



RÉSIDENCE HORIZON

Information – Décembre 2024

LA COPRO ET VOUS

SAPIN

Le conseil syndical Horizon vous propose de nous **retrouver le samedi 7 décembre à 16h30** pour **décorer le sapin** de la résidence.

Il vous sera proposé un chocolat chaud accompagné de gaufre

Au plaisir de nous retrouver.



PARTIES COMMUNES

Les parties communes, sont la première impression que l'on se fait d'un immeuble. Il appartient à chacun de les respecter et de les entretenir pour donner une bonne image de sa résidence. Il est essentiel que chacun en prenne soin, pour se sentir bien chez soi.

Respectez le travail de l'agent de ménage. Si vous êtes à l'origine de salissures involontaires dans les parties communes, nettoyez sans attendre.

Les mégots doivent être jetés dans un cendrier et non par terre, par la fenêtre ou depuis le balcon. Il n'est pas autorisé de fumer dans les parties communes.

Les déjections des animaux doivent être ramassées par leur propriétaire notamment dans les parties communes et aux abords de l'immeuble.

ECLAIRAGE

Pour une **mise en valeur du jardin** et **sécurité de l'allée** de passage, le conseil syndical a effectué le remplacement des deux lampes sol



LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com